

Les espèces rares des Prairies humides du Tarn

Les prairies humides, plus souvent situées en plaine dans le Tarn, renferment elles aussi des espèces rares, qui ne peuvent vivre qu'en présence d'un sol humide.



La Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), aussi appelée « œuf de pintade », est une très jolie fleur que l'on retrouve parfois dans les prairies humides du Tarn, que ce soit dans le nord ou le sud du département.

Herbacée vivace de la famille des Liliacées, elle mesure entre 20 et

50 cm de haut. Sa tige est dressée, ses feuilles, au nombre de 3 à 5, sont de couleur vert-gris, linéaires - allongées, alternes, lancéolées et étroites. Les fleurs sont grandes, panachées de carreaux pourpres et blanchâtres disposés en damier, plus rarement toute blanche.

Elle fleurit entre mars et mai dans les prés humides, dans une grande partie de la France.

Devenue très rare, car le bulbe est détruit par les apports de fertilisants, cette plante est partiellement protégée en Midi-Pyrénées.

Une autre rareté de nos prairies humides : **La Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*)**.

Cette très belle fleur est quant à elle, une plante vivace de 20 à 50 cm de haut, qui appartient à la famille des Hyacinthacées.

Elle se compose de 4 à 5 feuilles, longuement linéaires-lancéolées, de 5 à 15 mm de largeur. Ses

fleurs sont de couleurs blanc verdâtre, violacées à la base. Elles sont toujours dressées en grappe conique et à la fin allongée et lâche.

Elle fleurit d'avril à mai dans les pâturages et prairies de fauches humides ou encore au bord des ruisseaux. Plante de l'Europe méridionale, en France elle se développe au sud d'une ligne Bordeaux - Nice et apprécie particulièrement le climat et la terre du midi toulousain.

Reconnue rare et menacée, la Jacinthe de Rome fait l'objet d'un arrêté de protection nationale depuis 1982. Elle est inscrite sur le livre rouge des espèces menacées de France au titre des espèces prioritaires. On n'en connaît que quelques stations dans le Tarn.

Habituelles des prairies humides, la Jacinthe de Rome et la Fritillaire pintade voient leurs habitats se réduire au fur et à mesure que le

drainage des terres agricoles, la mise en culture des vieilles prairies, et l'urbanisation gagnent du terrain.

La préservation des quelques zones humides de plaine encore existantes devient donc un enjeu majeur pour que l'on puisse continuer à admirer ces trésors de la nature.



Jacinthe de Rome

L'expérience d'un adhérent :

Mme Janine KULIK, propriétaire dans la vallée du Bonan

Mme Janine KULIK habite la commune de Monestiés au nord du département du Tarn, dans la jolie vallée du Bonan.

Elle a hérité il y a une dizaine d'années de plusieurs parcelles dont trois d'entre elles sont en nature de zones humides.

Tout comme la plupart des zones humides présentes sur ce secteur, elles sont de petite taille; et couvrent à peine 0.5 ha. Elles n'en ont pas moins une grande importance. Situées dans le bassin versant du Cérou, sur un secteur où l'agriculture intensive a drainé de très nombreuses zones humides, elles constituent des espaces relictuels, refuges, essentiels pour la faune et la flore

inféodées aux zones humides, ainsi que pour la ressource en eau.

Situées en bordure de la Zère, affluent du Cérou, ces zones humides sont alimentées en eau par des sources s'écoulant en souterrain, le long des pentes.

On y observe :

- divers habitats : des formations à saules (*Salix sp.*), des formations prairiales humides et une cariçaie à *Carex nigra*, habitat très rare sur ce territoire.

- diverses espèces floristiques : le Carex noir (*Carex nigra*), l'iris faux acore (*Iris pseudacorus*), la prêle élevée (*equisetum telmateia*) et de nombreux pieds

de Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), plante rare et caractéristique des zones humides de plaine.



Population de Carex nigra

Bien consciente de l'intérêt majeur que représente la préservation de ces lieux, Janine a fait appel au

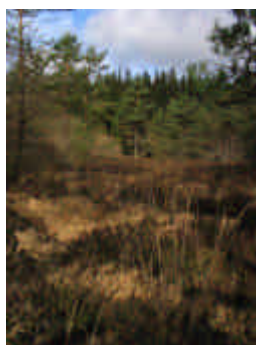
Syndicat de bassin Cérou-Vère, puis au Réseau SAGNE.

Son problème c'est qu'elle ne dispose d'aucun moyen technique pour entretenir ces parcelles.

Autrefois pâturées, ces sagnes voient aujourd'hui la végétation arborescente s'y développer au détriment des espèces de prairies comme la Fritillaire pintade. De plus, Janine aimerait retrouver le paysage de son enfance, quand les animaux allaient boire à la source au bord de la prairie.

Pour trouver une solution d'entretien, des discussions sont en cours avec le Syndicat Cérou Vère, et un éleveur voisin qui pourrait éventuellement y installer des ânes.

Pratique de gestion, l'intervention ou la non-intervention ?



Il est tentant - parfois seulement pour justifier de notre technicité ou de nos capacités professionnelles - de chercher coûte que coûte à « gérer » la nature et donc les zones humides.

Cependant, si le maintien de certains habitats ou de certaines espèces remarquables des zones humides passe souvent par une intervention sur les milieux (actions de restauration ou d'entretien courant), ce n'est pas toujours le

cas et le choix d'une non-intervention peut s'imposer.

Ainsi certaines formes de végétation de tourbières (les buttes de sphaignes par exemple) n'ont nullement besoin de pâturage ou de fauche pour se développer ; et si les conditions d'alimentation en eau sont bonnes, il n'est pas nécessaire de mettre en œuvre une action particulière.

Par le passé on a vu trop souvent des interventions systématiques sur ces espaces qui se sont révélées être de vraies erreurs (la « mode » de la lutte contre les arbres sur les tourbières hautes dans le sud de la France par exemple).

La gestion de ces tourbières pourra alors consister à ne pas intervenir, sinon en les préservant d'éventuelles atteintes qui pourraient leur être portées, et en assurant le suivi de l'évolution du milieu.

D'autres zones tourbeuses, notamment les sites abandonnés depuis plusieurs décennies, peuvent évoluer vers des stades plus matures (marécages boisés), encore peu courants dans notre région et qui peuvent à terme devenir des biotopes très accueillants pour de nombreuses espèces, notamment les « immigrées climatiques » qui dans leur progression vers le nord, trouveront en sous-bois des conditions de fraîcheur qui leur sont favorables.

Laisser évoluer spontanément ces espaces est donc un acte de gestion réfléchi.

Pour chaque site étudié, il est nécessaire de dresser successivement :

- un état initial
- une analyse et la formulation des enjeux
- une description des objectifs de conservation à atteindre

- et enfin programmer la liste des opérations à mettre en œuvre, avant de réaliser les travaux.

Sans cette démarche qui s'inspire des *plans de gestion* des espaces protégés une intervention ne pourrait être justifiée correctement. C'est pour cette raison et pour ne pas céder aux modes du moment, que des professionnels de la conservation des espaces naturels, élaborent avec l'AFNOR, une norme pour la mise en œuvre des actions de génie-écologique.

La mode actuelle des catalogues de mesures (Natura 2000 ou MAE par exemple) peut dans certains cas être tout aussi préjudiciable que les anciennes campagnes « d'assainissement » systématiques des sols de plaine et de montagne.

Il serait dommage, qu'au titre de la « bio-diversité », ce soit encore la monoculture et la pensée unique qui prennent le pas !

Actualité du Réseau : Carnet de voyage Ecole des sagnes 2010

Le Réseau SAGNE tente de promouvoir en divers lieux et diverses occasions les efforts des gestionnaires de zones humides, en faveur de ce patrimoine naturel si essentiel.

Que ce soit en direction des institutions, des élus politiques, dans des colloques, ou en direction de citoyens habitants d'un territoire à l'occasion de foires ou d'animations destinées au grand public, le Réseau SAGNE n'a cessé de faire valoir le caractère hautement innovant des démarches citoyennes en faveur du Bien Commun, notion si galvaudée et pourtant si essentielle à l'aune des

difficultés que le XXI^e siècle nous réserve.

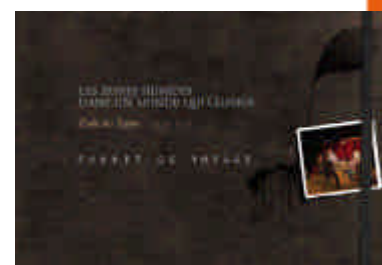
Et partout se pose la question du langage : comment parler des sagnes à un responsable politique, à un agent administratif, à un simple citoyen, à un paysan, à un scientifique... ? Chacun a son langage. Alors nous devons sans cesse traduire, faire le travail de celui qui aide à passer le pont pour comprendre le point de vue de l'Autre..

L'Ecole des sagnes est un de ces moments rares où les acteurs de ce Réseau se retrouvent pour partager avec tous ceux qui le dé-

sirent, cette passion des zones humides, et cette envie de faire autrement.

Comme il est difficile de raconter cette histoire étrange qui se joue dans le Réseau SAGNE, il est tout aussi délicat de rendre compte de ce qui se passe lors d'une Ecole des Sagnes. C'est pourquoi nous préférons laisser parler ceux qui le vivent.

Rhizobième publie donc : « Les zones humides dans un monde qui change, Ecole des sagnes 2010 - Carnet de voyage. »



Certains y retrouveront des souvenirs, d'autres découvriront l'esprit et la chaleur de cette journée.

Contenu : texte et DVD
Prix : 15 €

Lettre d'information diffusée par la poste aux adhérents et par courriel à 250 partenaires du Réseau SAGNE

Rédaction : Scop SAGNE - Rhizobième
Maître d'ouvrage : Rhizobième
Avec le soutien de :



Rhizobième
Céline THOMAS
05.63.73.09.26
contact@rhizobiome.coop
www.rhizobiome.coop